

Chers parents,

L'équipe du centre PMS (1 Directrice, 1 psychologue, 1 assistante sociale, 1 infirmière) a pour mission de favoriser le développement optimal de votre enfant, et de vous soutenir dans votre rôle de parent.

Gratuitement, et sous le couvert du secret professionnel, nous réalisons :

- des entretiens d'écoute et de soutien à la parentalité
- des animations d'éducation à la santé dans les classes
- des dépistages en 3^{ème} maternelle
- des tests individuels (pédagogiques, intellectuels, psychoaffectifs,...)
- des diagnostics en vue de remédiations chez des spécialistes (logopèdes, psychomotriciens relationnels,...)
- des entretiens d'information sur l'orientation scolaire

Nos missions sont définies par le Décret du 14/07/2006.

L'intervention du centre PMS n'est pas obligatoire, sauf si vous souhaitez :

- avancer votre enfant en 1^{ère} année primaire
- maintenir votre enfant un an de plus à l'école maternelle
- que votre enfant bénéficie d'une 8^{ème} année de scolarité au sein de l'enseignement primaire (loi du 19.06.1983).

Vous avez la possibilité de refuser la guidance individuelle de votre enfant par le centre PMS en complétant un document à retirer auprès de la Direction du centre.

Toutes les données personnelles recueillies par les agents du centre ne seront utilisées que dans le cadre de nos missions. Elles ne seront pas communiquées à un tiers sans votre accord, et sont conservées au centre jusqu'au moment où votre enfant atteint l'âge de 25 ans.

Vous vous posez des questions sur l'évolution de votre enfant ? Vous souhaitez nous rencontrer pour en parler ? N'hésitez pas à nous téléphoner au 071/59.02.46 (de 08h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00).

Bonne rentrée scolaire à tous !

Pour l'équipe PMS,
I. MALONNE,
Directrice.